78

M. le chev. Thévenin
directeur de l'académie de
France

Rome 19 janvier 1821

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir
que la messe expiatoire qui est
célébrée tous les ans le 21 janvier dans l'église
de saint Louis, ~~[illegible]~~ en
remise, à cause de la solennité de
dimanche, à lundi 22 janvier
elle commencera à dix heures
et demie précises.

Il a été préparé, du
côté de l'évangile une tribune
destinée à vous recevoir vous
et Mess. les pensionnaires du Roi.

J'ai l'honneur de vous
renouveller monsieur les
assurances du parfait attachement
avec le quel je suis

[illegible]

académie de France